

Amtico Signature

Garantie commerciale

SIG-WC-20171115-02-FR

Garantie commerciale de 20 ans sur les produits

Amtico International (ci-après dénommée la Société) garantit par la présente le revêtement Amtico Signature fourni à l'original acheteur en vertu de la présente entente, qui doit être remplacé en raison d'une usure due à la circulation normale, dans les vingt ans suivant la date d'achat, le

le plancher sera réparé ou remplacé gratuitement par du matériel identique ou similaire. «Usure» signifie l'enlèvement du motif et de la couleur du Plancher Amtico Signature causé par l'enlèvement de la couche d'usure protectrice.

Cette garantie est conditionnelle à ce qui suit:

1.

les recommandations contenues dans les informations techniques, y compris l'utilisation des adhésifs recommandés, qui peuvent être consultés sur notre site Web (www.amtico.com).

Que le plancher a été installé par un entrepreneur agréé / un concessionnaire ou un autre installateur de sol compétent conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations d'Amtico International.

2.

Que le plancher a été régulièrement entretenu, en utilisant les produits recommandés, en suivant nos directives actuelles.

3.

Des précautions ont été prises pour éviter l'indentation due a des charges lourdes et aux rayures superficielles excessives.

Les dommages causés par les taches, les déversements, les brûlures, les égratignures, les indentations, les inondations et tout autre accident ou abus, ainsi que toute réduction de brillance sur la surface due à l'usure normale est exclue de la garantie.

Dans le cas improbable d'une réclamation en vertu de cette garantie, veuillez écrire au département des services techniques AfterCare, Amtico International, Kingfield Road, Coventry, CV6 5AA ou par téléphone au 024 7686 1409.

Si l'examen démontre que le revêtement de sol a été installé et entretenu tel que spécifié,

L'entreprise (Amtico) réparera ou remplacera gratuitement le revêtement de sol avec le même matériau ou un matériau similaire.

Cette garantie est la seule garantie donnée à l'utilisateur par la Société et ne garantit pas que le revêtement de sol Amtico fourni convient à un but particulier ou utilisation.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur ou des agents de l'utilisateur de s'assurer que le revêtement de sol Amtico est approprié.



20YR COMMERCIAL
WARRANTY